



## Demande de subside

Mobilité douce

La présente demande, ensemble avec les pièces justificatives, est à envoyer au :

**Collège des Bourgmestre et Echevins  
de la commune de la Vallée de l'Ernz**

18, rue de Larochette  
L-7661 Medernach

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Compte bancaire : IBAN LU \_\_\_\_\_

Banque : \_\_\_\_\_

demande une subvention pour la mobilité douce.

Veuillez s.v.p. adresser votre demande avec les pièces justificatives à votre commune, au plus tard **six mois** après l'acquisition du vélo électrique ou du cycle à pédalage assisté concerné.

### Mobilité douce

<input type="checkbox"/> Achat d'un vélo électrique ou d'un cycle à pédalage assisté (Pédélec/max. 0,25 kW et 25 km/h)	10 % du prix d'achat (max. 200 €)
--	-----------------------------------

### Pièces justificatives à joindre obligatoirement:

- certificat ou description prouvant les données techniques du vélo électrique ou du cycle à pédalage assisté
- facture dûment acquittée (La facture ne doit pas dater plus de 6 mois)

Un seul vélo électrique ou cycle à pédalage assisté par personne et par période de cinq années est subventionné.

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
signature